



Quitus financier 2020

Du 7 avril 2019 au 25 avril 2020

Yoann Pietri

25 avril 2020

1. Bilan Général
2. Bilan Détaillé
 - Recettes
 - Dépenses
3. Actions en attente
4. Actions de trésorerie
5. Conclusion

Bilan Général

Table 1: Bilan Général (Variation)

Situation	Date	Valeur
Initiale	07/04/2019	+ 4 894,17 €
Finale	25/04/2020	+ 5 265,00 €
Variation	25/04/2020	+ 370,83 €

Table 2: Bilan Général (Dépenses-Recettes)

Situation	Valeur
Dépenses	- 2 571,17 €
Recettes	+ 2 942,00 €
Variation	+ 370,83 €

Bilan Détaillé

Figure 1: Répartition des recettes

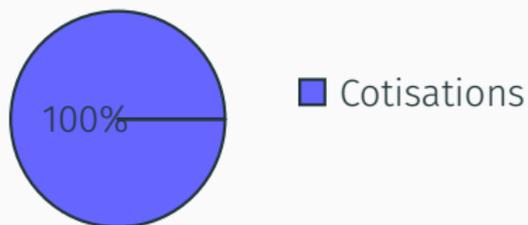


Table 3: Répartition des recettes

Type	Valeur
Cotisations	+ 2 942,00 €
Total	+ 2 942,00€

Figure 2: Répartition des cotisations

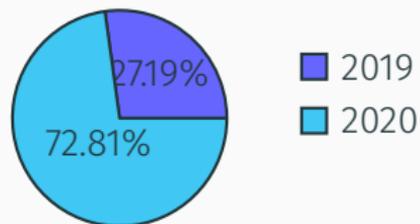


Table 4: Répartition des cotisations

Année	Valeur
2019	+ 800,00 €
2020	+ 2 142,00 €
Total	+ 2 942,00 €

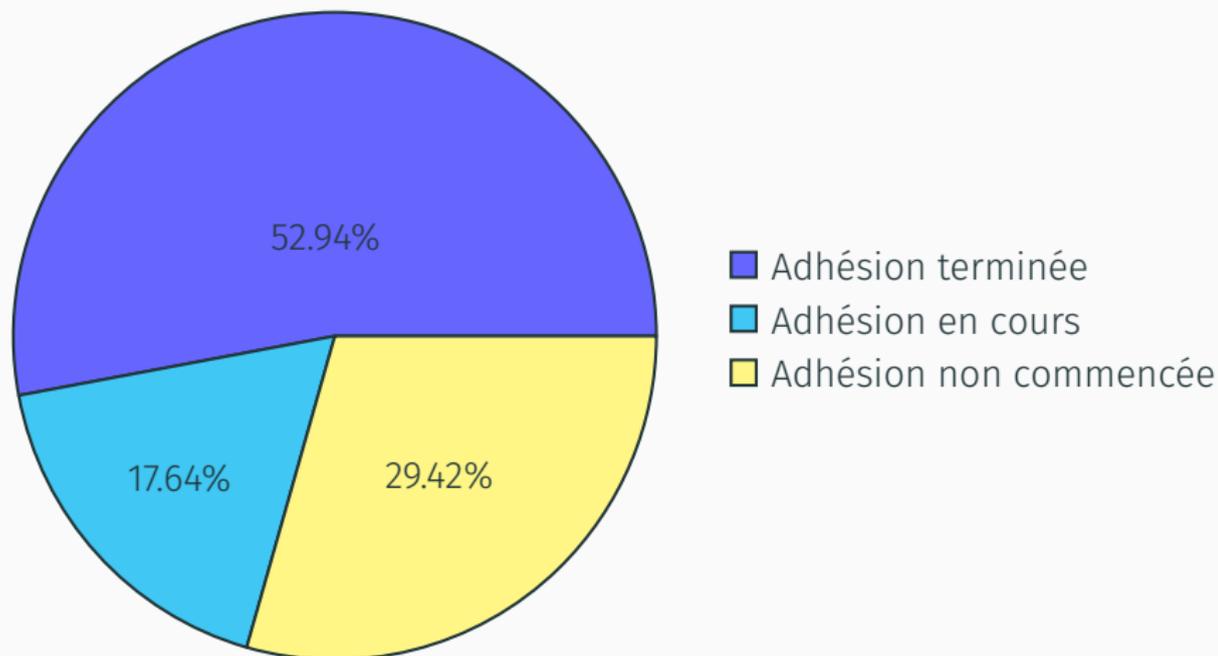


Figure 3: Cotisations effectuées

Dépenses - Répartitions des dépenses

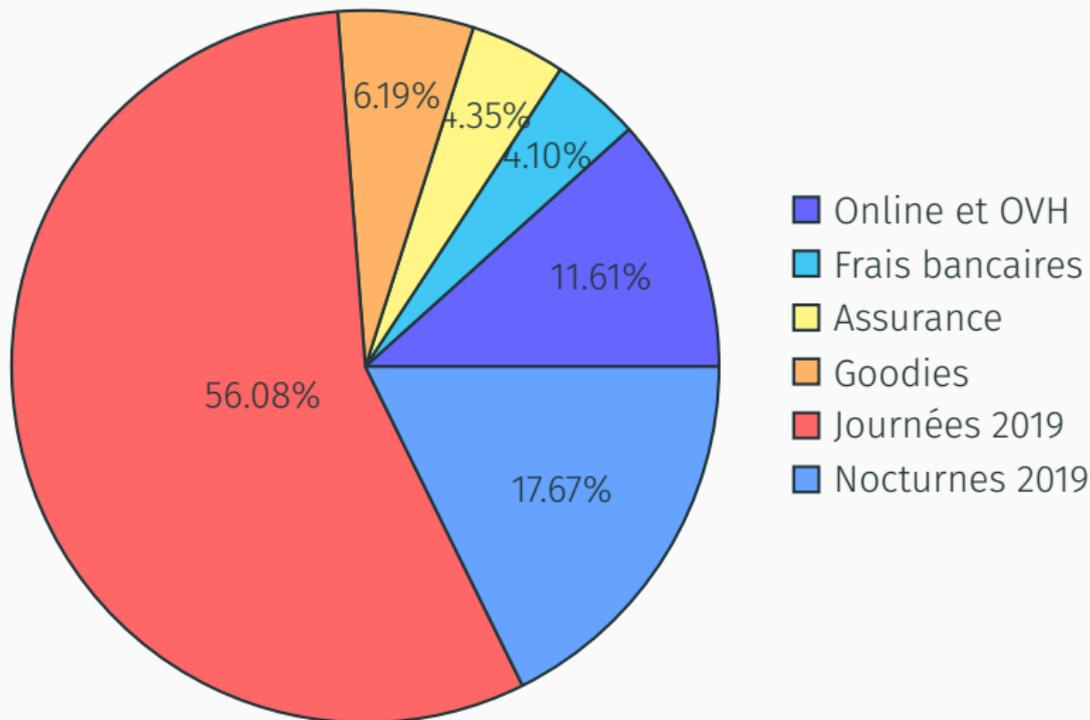


Figure 4: Répartitions des dépenses

Table 5: Répartition des dépenses

Type	Valeur
Online/OVH	-298,63 €
Frais bancaires	-105,40 €
Assurance	-111,87 €
Goodies	-159,28 €
Journées 2019	-1 441,86 €
Nocturnes 2019	-454,13 €
Total	- 2 571,17€

Actions en attente

Recettes :

- Cotisations 2020 en attente : environ 1400 €.

Dépenses : aucune en attente.

Actions de trésorerie

- Ouverture d'un compte au crédit agricole;
- Mise à jour de dolibarr;
- Refonte du bulletin d'adhésion;
- Refonte du RI sur le paragraphe de cotisation.

Conclusion

Un bilan légèrement en positif ? Oui mais...

Le bilan est de "seulement" 370,83 euros alors qu'il avait été question d'un surplus dû à l'annulation des journées 2020. Oui mais :

- Sur mon mandat j'ai effectué le paiement des journées et des nocturnes 2019 (comme un mandat normal), même s'il est vrai que les nocturnes étaient un peu moins chères que d'habitude. Le paiement des journées 2020 aurait du apparaître sur le bilan du mandat 2020-2021;
- il reste environ 1400 € de cotisations à encaisser.

Incohérences avec le quitus précédent

Le montant initial sur ce quitus ne correspond pas au montant final sur le quitus de mon prédécesseur. Le montant initial pris en compte ici est celui donné par le relevé de la société générale au 7 avril 2019. Le montant final sur l'ancien quitus prenait *a priori* en compte le montant au 7 avril, sur lequel était déduit les dépenses prévisionnelles comme les journées 2019. Je tiens néanmoins à faire passer le message suivant de mon prédécesseur :

J'avais quelques coups dans le nez quand j'ai fait mon quitus.

– Frost

Merci au bureau FedeRez 2020, bonne chance au bureau FedeRez 2021. Merci au Rézo Metz d'avoir hosté les nocturnes 2019.

